# **Ordonnance de prévention : Peintre en carrosserie**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des TMS :

* Dégager et ranger son espace de travail
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Veiller au bon état des matériels et outils utilisés

Protégez-vous des agents chimiques :

* Alerter en cas de dysfonctionnement du système d'aspiration
* Changer régulièrement les cartouches des appareils de protection respiratoire
* Fermer les récipients et les containers après chaque utilisation
* Lire les étiquettes (pictogrammes et mentions de danger) des produits utilisés
* Ne pas transvaser les produits chimiques dans des récipients non adaptés, non étiquetés
* Ne pas utiliser de solvants, diluants ou essence pour le lavage des mains
* Nettoyer à l'humide les surfaces empoussiérées
* Porter des équipements de protection individuelle adaptés à l'utilisation des produits chimiques
* Ranger la protection respiratoire dans un endroit non exposé aux gaz, vapeur, poussières
* Respecter les règles d'hygiène : ne pas manger, ne pas boire au poste de travail
* Utiliser les systèmes d'aspiration mis à disposition et veiller à leur entretien
* Utiliser un savon adapté (neutre ou surgras) pour se laver les mains
* Veiller à jeter les papiers absorbants usagés, dans les containers adaptés
* Veiller au bon état des équipements de protection respiratoire
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Rincer abondamment à l'eau courante toute projection sur la peau et les muqueuses

Protégez-vous des poussières :

* Ne pas utiliser la soufflette pour nettoyer le poste de travail
* Nettoyer à l'humide les surfaces empoussiérées
* Porter systématiquement un masque de protection respiratoire adapté
* Réaliser un nettoyage approfondi du poste de travail en fin de journée

Protégez-vous des vibrations :

* Alterner autant que possible les tâches

Protégez-vous du bruit :

* Porter les protecteurs individuels contre le bruit (PICB) mis à disposition

Pour éviter les accidents :

* Dégager les issues de secours
* Porter des chaussures de sécurité
* Porter des gants de manutention
* Porter les équipements de protection individuelle mis à disposition
* Respecter les consignes incendie de l'entreprise
* Respecter les procédures de l'entreprise en cas d'accident
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité
* Stocker dans les zones dédiées
* Veiller à l'entretien des équipements de protection individuelle
* Veiller au bon entretien des outils

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 11/08/2025